

“ACTIONS CLÉS pour les jeunes réfugiés”



DONATEURS DU PROJET



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Federal Department of Foreign Affairs FDFA



Photos: © UNHCR/WRC

Concept et design graphique : Green Communication Design inc.

Faisant entendre leur voix, les jeunes réfugiés se sont réunis et ont partagé leurs possibles priorités et solutions. Ce document expose les difficultés les plus courantes identifiées par les jeunes réfugiés ainsi que le cadre d'action qu'ils ont développé afin de répondre à ces problèmes. Les actions essentielles pour les jeunes réfugiés sont intégrées dans un cadre d'action qui souligne comment, en travaillant avec eux- en tant que partenaires et leaders- les solutions peuvent être améliorées.

“ACTIONS
CLÉS pour les
jeunes
réfugiés”



Le UNHCR et la Commission des femmes réfugiées (WCR) ont lancé les consultations mondiales auprès des jeunes réfugiés (GRYC - Global Refugee Youth Consultations) afin d'amplifier les « voix » des jeunes dans les prises de décision qui les concernent. Les GRYC ont inclus 1,482 jeunes qui ont participé à 65 consultations nationales ou infranationales, organisées dans 23 pays entre octobre 2015 et juin 2016. Les GRYC ont lancé un processus qui doit se poursuivre pour développer le leadership, les capacités et l'avenir des jeunes réfugiés partout dans le monde.

L'adoption et la mise en œuvre des sept actions essentielles pour les jeunes réfugiés sont les premières étapes pour atteindre ces résultats.

1 Autonomiser les jeunes réfugiés
par le biais d'un réel engagement

2 Reconnaître, mobiliser et
développer les capacités
et les compétences
des jeunes réfugiés

7 Générer des données et des
informations factuelles sur les
jeunes réfugiés pour promouvoir
la redevabilité envers les jeunes

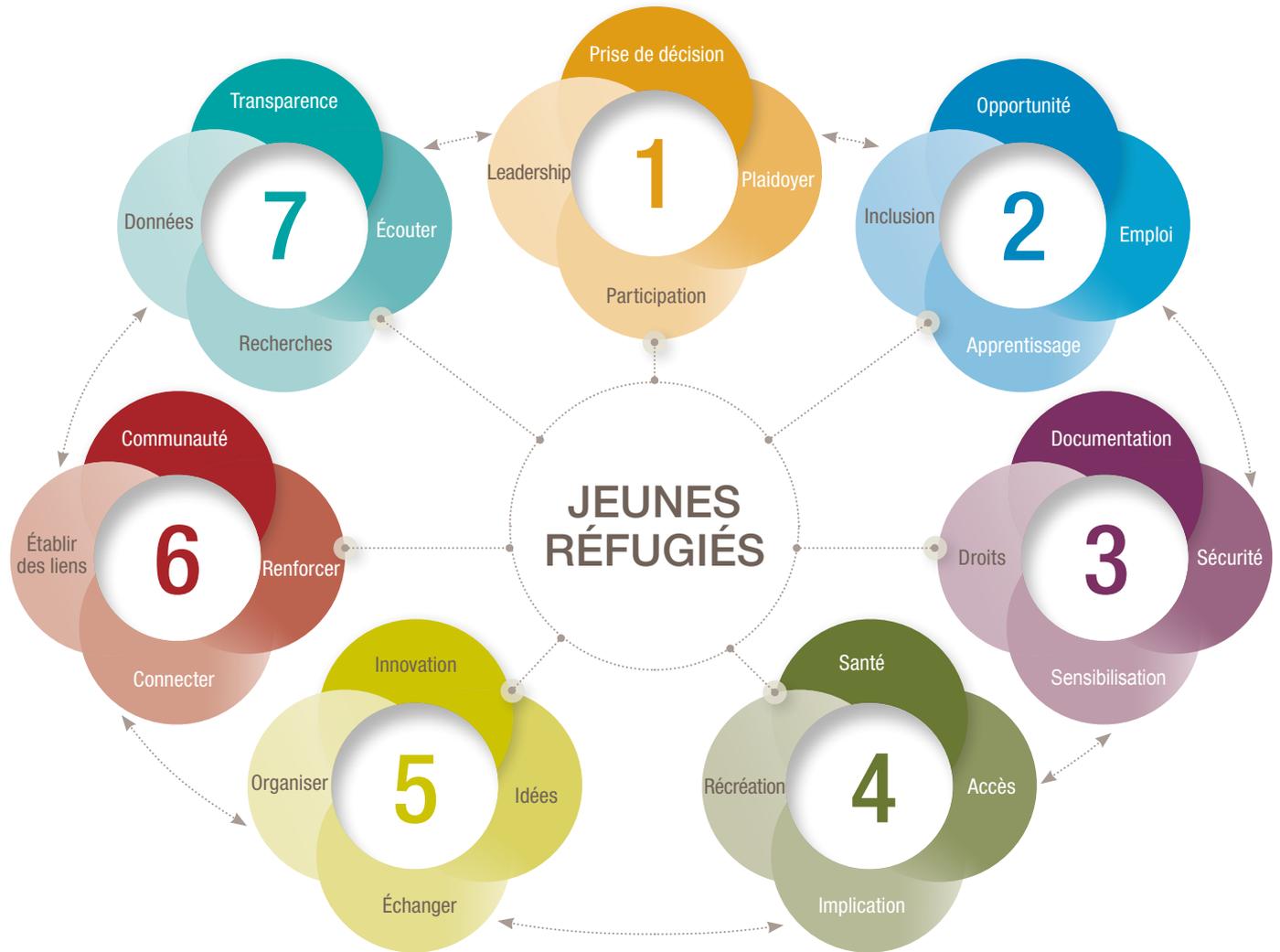
6 Renforcer le rôle des
jeunes réfugiés en tant
qu'agent de connexion
et artisans de la paix

3 Assurer une
protection axée sur
les jeunes réfugiés



5 Faciliter la mise en réseau
des jeunes réfugiés et le
partage des informations

4 Soutenir le bien-être
physique et émotionnel
des jeunes réfugiés



DIX DÉFIS pour les jeunes réfugiés

Bien que les jeunes réfugiés soient confrontés à beaucoup de difficultés, les jeunes consultés ont constamment souligné ces dix problématiques comme étant les plus urgentes pour les jeunes réfugiés à travers le monde, dans toutes les régions. Les actions essentielles ont été formulées pour répondre à ces problématiques, ainsi qu'à bien d'autres difficultés identifiées.



Difficultés pour obtenir une reconnaissance juridique et des documents d'identité personnels

Les jeunes ont souligné les défis, les complexités et les retards dans les procédures d'examen des demandes d'asile et de délivrance de documents juridiques connexes qui sont le fait du UNHCR et/ou des autorités locales ainsi que les conséquences graves de l'absence de possession de ces documents.



Difficulté d'accès à un enseignement de qualité une éducation et des opportunités de renforcement des capacités

Les jeunes réfugiés ont systématiquement souligné à quel point il leur est difficile d'obtenir la reconnaissance de leurs diplômes et de leurs qualifications et d'avoir accès à un enseignement, à une éducation formelle et à un renforcement de capacités de qualité.



Discrimination, racism, xénophobie et « choc des cultures »

Les jeunes réfugiés ont indiqué faire l'objet de discrimination, de racisme et de xénophobie dans toutes les régions du monde et ont souligné à quel point ces attitudes pouvaient contribuer à leur isolement et marginalisation.



Peu d'opportunités d'emploi et de moyens de subsistance pour les jeunes

Les jeunes réfugiés ont souligné qu'ils préféreraient travailler plutôt que de dépendre de l'aide humanitaire. Ils ont exprimé leur frustration face aux faibles opportunités d'emploi et de moyens de subsistance dont ils disposaient.



Inégalités, discrimination, exploitation, et violence relatives genre - y compris pour les jeunes LGBTI

Les jeunes réfugiés ont souligné à quel point les inégalités et la discrimination relatives au genre représentent un défi en elles-mêmes, mais constituent aussi une cause profonde d'exploitation sexuelle et de violence basée sur le genre (SGBV), notamment en ce qui concerne la violence domestique, les mariages forcés et le mariage des enfants, les agressions sexuelles et le viol.



Accès limité aux services de santé adaptés aux jeunes – y compris en matière de soutien psychosocial

Les jeunes réfugiés ont souligné à quel point le manque d'accès à des soins de santé de qualité constituait une préoccupation majeure et à quel point ils avaient particulièrement besoin de soins de santé sexuelle et reproductive et de soutien psychosocial adaptés aux besoins des jeunes.



Absence de sécurité et de liberté de mouvement

Les jeunes réfugiés ont exprimé des préoccupations au sujet de leur sécurité et de leur liberté de mouvement liées à la xénophobie et à la difficulté d'obtenir des documents d'identité. Ils ont également mis en évidence, lors de certaines consultations, des cas de harcèlement, d'arrestation et de détention par la police.



Défis auxquels sont confrontés les jeunes non-accompagnés

Les réfugiés ont mis l'accent sur les mesures de protection spécifiques dont ont besoin les jeunes non accompagnés et les défis pratiques auxquels ceux-ci sont confrontés, y compris lors de la transition difficile que connaissent, sans réelle préparation, les jeunes qui atteignent l'âge de la majorité à 18 ans et qui ne peuvent plus bénéficier d'une protection et d'un soutien additionnels, alors qu'ils continuent d'avoir besoin d'orientation et d'assistance ainsi que d'un accès aux droits et à la protection.



Absence d'opportunités pour participer, s'impliquer et avoir accès aux décideurs

Les jeunes ont souligné que le manque d'opportunités d'autonomisation et d'engagement constitue un facteur qui limite l'implication des jeunes dans les processus de prise de décisions. Ils disposent de peu d'opportunités pour analyser leurs problèmes, concevoir des solutions, partager leurs idées avec des décideurs et être entendus.



Manque d'informations sur les procédures d'asile, les droits des réfugiés et les services disponibles

Dans toutes les consultations, les jeunes réfugiés ont souligné les difficultés liées au manque d'informations pertinentes, honnêtes et transparentes sur les procédures d'asile, les droits des réfugiés, les services disponibles ainsi que sur la société et la culture de leur pays d'asile.

Action clé

1

Autonomiser les jeunes réfugiés par le biais d'un engagement réel

Les acteurs humanitaires doivent œuvrer à l'autonomisation des jeunes réfugiés en leur offrant des opportunités d'exprimer leurs idées, de participer à des processus de prise de décisions et de développer leur potentiel de leadership.



En **Équateur**, les jeunes réfugiés et les jeunes des pays d'accueil ont lancé une campagne intitulée « Lo que nos une » (Ce qui nous unit), centrée sur la lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination et qui encourage l'intégration. Le groupe utilise la radio et des événements publics distrayants pour sensibiliser la population et il adresse directement des propositions aux leaders politiques.

En **Nouvelle-zélande**, les jeunes réfugiés dirigent le *New Zealand National Refugee Youth Council*. L'objectif du NZNYC est de traiter les problèmes des jeunes réfugiés en aidant les jeunes réfugiés nouvellement arrivés à optimiser leur potentiel et à s'intégrer avec succès dans la culture néo-zélandaise. Pour ce faire, ils ont établi des contacts avec tous les jeunes réfugiés via les principaux réseaux nationaux et ils mènent des actions de plaidoyer sur des questions touchant les jeunes réfugiés.

Les jeunes qui ont participé à la consultation nationale des jeunes réfugiés en **Ouganda** ont rédigé un rapport sur les conclusions de la consultation et l'ont remis au Cabinet du Premier Ministre; suite à cela, la zone d'habitation où ils étaient installés a accepté d'impliquer les jeunes dans les prises de décision.

Les jeunes consultés ont constamment souligné que les choses peuvent réellement bouger s'il était donné la possibilité aux jeunes de parler au nom des jeunes réfugiés vivant dans leurs communautés, de partager leurs préoccupations et d'être écoutés et pris au sérieux par les représentants des gouvernements, du UNHCR, d'autres organisations des Nations Unies et des OING. Les participants ont également mis en avant leur besoin de mieux comprendre les rôles respectifs des différentes parties prenantes afin de pouvoir mener des actions de plaidoyer plus efficaces. Ils ont souligné aussi à quel point un engagement réel des jeunes - tel que la participation des jeunes dans des programmes communautaires et des processus de prises de décision, des activités politiques militantes, des programmes de tutorat et des actions de plaidoyer-peut réduire l'isolement vécu par les

réfugiés, encourager le soutien mutuel entre les réfugiés et autonomiser les jeunes réfugiés en mobilisant leurs connaissances, leurs compétences, leurs passions et leurs capacités de leadership.

Pour assurer l'engagement et l'autonomisation des jeunes réfugiés, il faut notamment :

- S'engager activement auprès des jeunes de façon continue et réelle pour chercher à recueillir leurs idées et leur contribution sur les enjeux qui sont importants pour eux et leurs communautés;
- Aider les jeunes à analyser, à comprendre et à défendre les enjeux importants pour eux et leurs communautés;
- Aider les jeunes à créer et à maintenir leurs propres organisations de jeunes et leurs organes représentatifs, tels que des conseils de jeunes

ou des conseils consultatifs, afin de leur permettre de s'exprimer et de mener des actions;

- Soutenir des approches collaboratives qui réunissent les jeunes réfugiés et d'autres acteurs afin d'élaborer, d'examiner et de mettre en œuvre des politiques et des pratiques sur des enjeux importants pour les jeunes; et
- Mettre en place des programmes qui appuient l'engagement des adultes à partager leur expertise technique par le biais de programmes de tutorat¹.



Grâce à l'autonomisation et à l'engagement des jeunes, nous pouvons obtenir des résultats positifs pour nous et pour les réfugiés de manière générale ... Nous pouvons nous **engager** en nous mobilisant et en agissant. »

¹ D'autres informations sur l'initiative « Lo que nos une », sont disponibles sur [<https://loquenosune.org/tag/ret-international/>]. D'autres informations sur le New Zealand National Refugee Youth Council, sont disponibles sur [<http://www.nznryc.org.nz>] et [<https://www.facebook.com/nz.refugeeyouth>].

Action clé

2

Reconnaître, mobiliser et développer les capacités et les compétences des jeunes réfugiés

Les acteurs humanitaires doivent reconnaître et renforcer les connaissances, les compétences, les capacités et les qualifications des jeunes réfugiés; faciliter l'accès à des opportunités d'apprentissage inclusives et de qualité, notamment en ce qui concerne l'éducation formelle et non formelle, le renforcement des compétences et la formation professionnelle; et créer des opportunités d'emploi et relatives aux moyens de subsistance.



Des jeunes réfugiés en **Australie**, frustrés par les difficultés d'accès à l'éducation lors de leur séjour en Indonésie, ont formé et créé le Cisaura Refugee Learning Centre, qui soutient maintenant les études de 100 jeunes réfugiés à Djakarta.

En **Ouganda**, un jeune réfugié de la République Démocratique du Congo (RDC), âgé de 14 ans, a créé avec des amis l'organisation COBURWAS, afin d'offrir aux réfugiés la possibilité d'étudier. Cette initiative a débouché sur la COBURWAS, International Youth Organisation to Transform Africa (CIYOTA), une organisation à but non lucratif qui repose sur des bénévoles, en étant axée sur l'éducation, le leadership et la non-violence. L'organisation a offert une éducation fonctionnelle et une formation au leadership entrepreneurial à plus de 5 000 réfugiés et jeunes ressortissants nationaux.

Les jeunes consultés ont systématiquement mis l'accent sur l'importance de l'éducation formelle et informelle et sur d'autres opportunités d'apprentissage comme moyen d'autonomiser les jeunes en tant que leaders socialement responsables. Ils ont souligné qu'il était important de reconnaître les compétences, les capacités et les qualifications des jeunes réfugiés. Les participants ont souligné l'importance de l'accès à un éventail d'opportunités d'apprentissage et de renforcement des capacités de qualité certifiée, pour développer les compétences des jeunes réfugiés relatives à l'alphabétisation, mais aussi en matière de formation professionnelle et en entrepreneuriat, afin de leur faire acquérir les aptitudes essentielles dans la vie. Les participants ont souligné que les jeunes peuvent jouer un rôle actif pour soutenir l'accès à des opportunités d'apprentissage inclusives au sein de leurs communautés.

Pour reconnaître, mobiliser et développer les compétences et les capacités des jeunes réfugiés, il faut notamment :

- Permettre la reconnaissance des diplômes et des qualifications professionnelles dont disposent les réfugiés;
- Accroître l'accès à et la qualité de l'ensemble des opportunités d'apprentissage formel et non formel;
- Garantir une égalité d'accès à l'éducation formelle pour tous les jeunes réfugiés;
- Trouver d'autres moyens de financement pour permettre à un plus grand nombre de jeunes d'avoir accès à l'enseignement secondaire et supérieur, à la formation professionnelle, au renforcement des compétences et à d'autres opportunités d'apprentissage;
- Mettre en place des systèmes pour identifier, soutenir et développer les talents et les capacités des jeunes réfugiés, et renforcer leurs compétences en lecture, écriture

et calcul, consolider leur formation professionnelle et leur faire acquérir les aptitudes essentielles dans la vie;

- Soutenir le transfert de connaissances et de compétences entre pairs;
- Assurer aux jeunes réfugiés un accès à des emplois formels et à la formation par le biais de la reconnaissance de leurs qualifications et de;
- L'obtention de permis de travail et en les mettant en contact avec des entrepreneurs et des entreprises qui pourraient leur offrir une formation professionnelle et des opportunités d'emploi; et
- Soutenir les opportunités d'apprentissage qui encouragent la protection, l'intégration et la consolidation de la paix².



Beaucoup de ces jeunes garçons afghans ont travaillé durant des années en Afghanistan... Ils ont beaucoup de compétences. Leur confiance et leur estime de soi peuvent être **accrues** si ces aptitudes sont reconnues et mobilisées. »

² D'autres informations sur le Cisura Refugee Learning Center sont disponibles sur [<http://cisa-rualearning.com/#intro>].

D'autres informations sur la CoBURWAS International Organisation to Transform Africa sont disponibles sur [<http://www.coburwas.org>].

Action clé

3

Assurer une protection axée sur les jeunes réfugiés

Les acteurs humanitaires doivent impliquer les jeunes à se protéger eux-mêmes et à protéger leurs pairs et ils doivent veiller à ce que les jeunes réfugiés aient accès à des papiers d'identité et bénéficient de la liberté de mouvement et de services de protection adaptés à leurs besoins et qui assurent leur sécurité.



En **Zambie**, des jeunes ont proposé de combattre les mariages précoces et forcés par l'éducation entre pairs.

Au **Tchad**, des jeunes ont proposé des actions pratiques pour prévenir et combattre la SGBV, notamment en organisant des cours d'auto-défense pour les femmes, en assurant un soutien aux victimes de ces violences et en organisant un soutien psychologique pour permettre aux couples de surmonter leurs problèmes avant que ceux-ci ne s'aggravent.

Au **Pakistan**, des jeunes ont proposé de créer des comités de jeunes et d'utiliser les médias sociaux, les rencontres communautaires et l'art pour diffuser des messages sur l'égalité de genre, la prévention de la SGBV et le respect des personnes LGBTI.

Les jeunes consultés ont souligné l'importance de reconnaître et de relever les défis en matière de protection qui sont spécifiques aux jeunes ou qui sont amplifiés en raison de leur âge et de leur stade de développement. Cela comprend la prévention et la lutte contre la SGBV, les interventions relatives à la protection des personnes LGBTI, la lutte contre la discrimination et l'isolement liés à un handicap ou à l'appartenance à une minorité ethnique ou religieuse ainsi qu'une assistance pour aider les jeunes réfugiés à obtenir des papiers. Les participants ont également insisté sur l'importance de traiter les problèmes des jeunes non accompagnés, par exemple lorsque ceux-ci atteignent l'âge de la majorité à 18 ans ainsi que les enjeux liés à la séparation et à la réunification des familles. Les participants ont proposé des solutions permettant aux jeunes d'appuyer un système de protection entre pairs par le biais d'actions de sensibilisation, de plaidoyer et d'éducation par les pairs

Pour assurer une protection qui implique les jeunes, qui est axée sur eux ou est pilotée par eux, il faut notamment :

- Faciliter la mise en place de sessions d'éducation à la SGBV entre pairs et de mesures de prise de contact avec les survivants de SGBV par les pairs également pour les aider à obtenir le soutien et les services nécessaires;
- Familiariser les jeunes réfugiés LGBTI à leurs droits et éduquer et sensibiliser la population à leurs droits;
- Reconnaître les préoccupations spécifiques en matière de protection des jeunes réfugiés porteurs d'un handicap et aider ceux-ci à avoir accès aux services dont ils ont besoin;
- Reconnaître et traiter les préoccupations spécifiques en matière de protection des jeunes réfugiés appartenant à des minorités sociales, ethniques et religieuses;
- Impliquer les jeunes des pays d'accueil dans des campagnes visant à mettre fin au racisme, à la xénophobie et à la discrimination à l'égard des réfugiés;

- Faciliter le processus complexe de regroupement familial;
- Veiller à ce que les jeunes puissent obtenir des papiers d'identité personnels leur permettant d'avoir accès aux services, de se déplacer librement et de bénéficier d'une sécurité personnelle;
- Soutenir les jeunes réfugiés en tant qu'acteurs de la protection, en les impliquant dans la fourniture de l'assistance humanitaire et dans la promotion de la protection des jeunes réfugiés; et
- Répondre aux besoins des jeunes non accompagnés, y compris ceux qui ont atteint l'âge de 18 ans, en mettant en place des programmes de transition.



Pour lutter réellement contre la SGBV, il faut travailler avec les jeunes et les **autonomiser**. La solution est d'habiliter les jeunes réfugiés à éduquer d'autres jeunes et à assurer le suivi des cas de violence basée sur le genre qui les concernent. »

Action clé

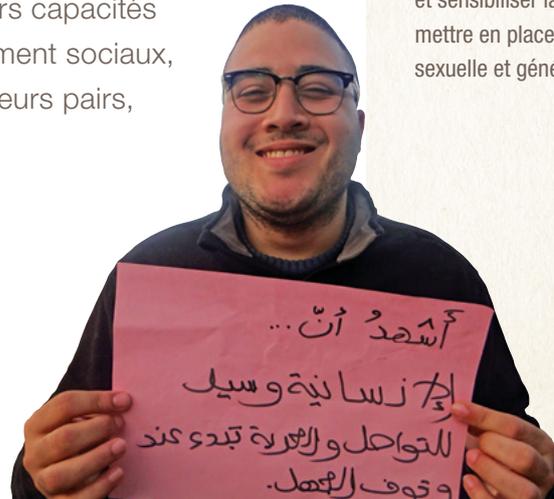
4

Soutenir le bien-être physique et émotionnel des jeunes réfugiés

Les acteurs humanitaires doivent aider les jeunes réfugiés à avoir accès à des opportunités, des services et des activités qui favorisent leur bonheur et leur santé mentale, émotionnelle et physique et améliorent leurs capacités relatives à leurs implications et développement sociaux, physiques, spirituels et émotionnels avec leurs pairs, leurs familles et leurs communautés.

En **Jordanie**, les jeunes ont décidé de sensibiliser l'opinion à l'importance d'un soutien psychosocial en diffusant un message auprès des jeunes indiquant qu'il est normal d'être traumatisé par les effets de la guerre, en assurant un soutien entre pairs par le biais de visites à domicile et en impliquant ceux qui ont été affectés par la guerre dans des activités pour les jeunes.

En **Ouganda**, des jeunes ont proposé d'encourager les jeunes ressortissants nationaux et les jeunes réfugiés à éduquer et sensibiliser la population à la manière de mettre en place des services relatifs à la santé sexuelle et génésique adaptés aux jeunes.



Les jeunes consultés ont souligné l'importance de la santé physique en général, mais aussi du bien-être émotionnel, psychologique et spirituel. Ils ont évoqué la manière dont le stress et l'isolement social - liés aux expériences passées, à l'incertitude, au fait d'être non accompagné, aux conditions de vie difficiles, à la xénophobie, au racisme et aux possibilités limitées de se faire des amis - peuvent conduire à des stratégies d'adaptations négatives. Ils ont souligné l'importance de la mise en place de services relatifs à la santé sexuelle et génésique accessibles et adaptés aux jeunes et de services psychosociaux, qui incluent une sensibilisation des jeunes et la création de réseaux et de systèmes de soutien par les pairs. Ils ont également souligné l'importance du sport et des loisirs comme moyen d'expression physique et émotionnelle permettant de se socialiser, de renforcer la confiance en soi et de se concentrer sur des éléments positifs.

Pour soutenir le bien-être physique et émotionnel des jeunes réfugiés, il faut notamment :

- Soutenir et encourager les jeunes réfugiés à s'impliquer dans des services de premiers soins psychosociaux par les pairs au sein de leurs communautés;
- Assurer l'accès à des services de santé mentale et psychosociale adaptés aux besoins des jeunes et d'une qualité appropriée pour traiter des difficultés émotionnelles associées au déplacement forcé, à la discrimination et à l'isolement;
- Impliquer les jeunes ressortissants nationaux et les jeunes réfugiés dans des actions de sensibilisation à la santé sexuelle et génésique et veiller à ce que la prise en charge soit accessible et appropriée à l'âge et au sexe des individus ciblés;
- Créer des espaces dédiés, sécurisés, accueillants et propices permettant aux jeunes de se faire des amis et de bénéficier d'un soutien entre pairs;

- Permettre aux jeunes réfugiés de participer à des activités sportives et à d'autres activités physiques ou récréatives pour promouvoir l'inclusion et les aider à se faire des amis et à créer des réseaux de pairs;
- Encourager les jeunes à prendre conscience du stress suscité par les situations de déplacement et à soutenir activement le bien-être mental, émotionnel et physique de leurs pairs et de leurs communautés; et
- Mieux faire comprendre aux populations la nature des défis auxquels les jeunes sont confrontés physiquement et psychologiquement à ces moments spécifiques de leur vie.



C'est bien de **jouer** au football ou au basket ...Faire partie d'une équipe, c'est mieux, vous ne vous sentez pas seul. »

Action clé

5

Faciliter la mise en réseau des jeunes réfugiés et le partage des informations

Les acteurs humanitaires doivent faciliter le partage mutuel d'informations précises, honnêtes, adaptées à l'âge et spécifiques au contexte - avec et entre les jeunes réfugiés - par des canaux et des structures accessibles.



À **Malte**, des jeunes réfugiés qui se sont rencontrés lors des consultations nationales des jeunes réfugiés ont créé le groupe « Spark15 » pour représenter et soutenir les jeunes réfugiés vivant à Malte. Actuellement, ils sont en train de mettre en place un centre de documentation afin de fournir aux jeunes réfugiés des informations exactes quant à leurs droits et aux moyens d'avoir accès aux services. Ils espèrent obtenir une reconnaissance juridique afin de pouvoir réellement faire le lien entre le gouvernement et les jeunes réfugiés.

En **Suède**, des jeunes réfugiés non accompagnés ont créé une organisation, Ensamkommandes Forbund (Association des personnes non accompagnées), afin que les personnes qui sont dans le pays depuis plus longtemps puissent sensibiliser les nouveaux arrivants et les aider à obtenir les informations nécessaires.

En **Allemagne**, des jeunes réfugiés proposent de réunir des jeunes réfugiés et des jeunes allemands pour créer un journal en plusieurs langues pour les réfugiés.

Les jeunes consultés ont souligné l'importance de veiller à ce que les jeunes réfugiés aient accès à des informations exactes et adaptées à l'âge concernant les questions juridiques, les procédures d'asile, les droits des réfugiés et les risques pour leur protection afin de leur permettre de prendre des décisions concernant leur vie. Les jeunes réfugiés ont également souligné la valeur d'un véritable dialogue avec les acteurs humanitaires. Ils ont souligné qu'ils souhaitaient s'appuyer sur les médias sociaux pour sensibiliser les jeunes réfugiés et les autres jeunes, transmettre des informations, établir et maintenir des relations, offrir du soutien mutuel, faire mieux entendre les voix des jeunes réfugiés, et défendre les droits des réfugiés. Ils ont cité en exemple le partage d'informations et la mise en réseau ayant eu lieu pendant les GRYC et les jeunes ont souligné à quel point ils se sont sentis renforcés par la possibilité de faire connaître les préoccupations d'autres jeunes réfugiés.

Pour assurer une mise en réseau et le partage d'informations, il faut notamment :

- Collaborer avec les jeunes en tant d'acteurs de premier plan pour collecter et diffuser des informations sur la protection des réfugiés, les solutions durables, l'environnement de protection et les services dont ont besoin les jeunes et leurs communautés;
- Chercher activement à recueillir les réactions et les idées des jeunes quant à la manière de sensibiliser les jeunes et les autres membres de la communauté à des enjeux importants;
- Explorer avec les jeunes des moyens novateurs d'utiliser les outils technologiques, y compris les médias sociaux, pour diffuser et échanger des informations;
- Aider les jeunes réfugiés à élargir leurs réseaux à d'autres jeunes et à des organisations dirigées par des

jeunes aux niveaux national, régional et mondial, ainsi qu'à des entreprises, à des organisations et à des entrepreneurs sociaux; et

- Encourager les organisations, les réseaux et les forums de jeunes aux niveaux national, régional et mondial à s'engager auprès des jeunes réfugiés et à les inclure dans leurs organisations et activités afin que les jeunes réfugiés soient représentés et que leurs voix soient entendues.



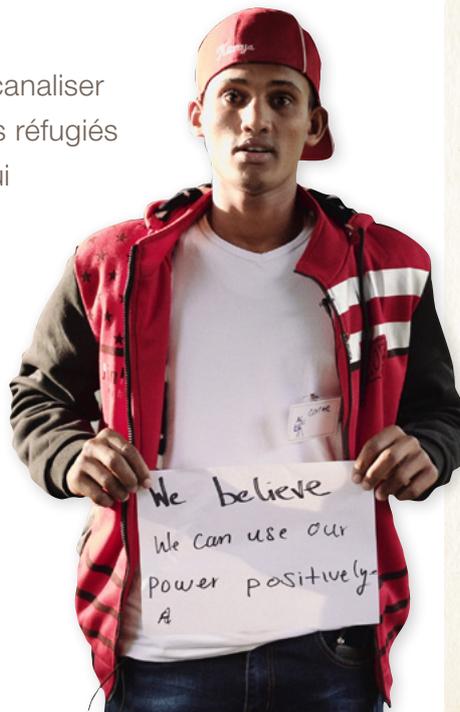
Tous les réfugiés doivent faire partie d'une équipe pour **aider** les réfugiés actuels et ceux qui arriveront plus tard. »

Action clé

6

Renforcer le rôle des jeunes réfugiés en tant qu'agents de connexion et artisans de la paix

Les acteurs humanitaires doivent canaliser et renforcer les capacités des jeunes réfugiés à établir des liens et des relations qui dépassent les différences sociales, culturelles, linguistiques, politiques et autres et les aider à contribuer réellement aux processus de consolidation de la paix.



En **Turquie**, des jeunes réfugiés jouent le rôle de traducteurs médicaux afin d'aider des réfugiés plus âgés à avoir accès à des soins médicaux.

Afin d'encourager la compréhension et le dialogue mutuels, des jeunes, au **Tchad** ont proposé d'organiser des activités avec des jeunes réfugiés et des jeunes Tchadiens lors de rencontres entre les dirigeants traditionnels des réfugiés et des communautés d'accueil.

En **Grèce**, des jeunes réfugiés ont proposé de créer des clubs communs avec de jeunes grecs afin d'apprendre mutuellement les uns des autres.

En **Allemagne**, des jeunes prévoient de créer un « club de travail scolaire » pour assurer un soutien entre pairs, les plus âgés aidant les plus jeunes à faire leurs devoirs.

À **Chypre**, des jeunes réfugiés ont proposé d'organiser des dialogues structurés avec de jeunes chypriotes pour identifier des problèmes communs.

Les jeunes consultés ont souligné à plusieurs reprises les différentes manières dont les jeunes peuvent dépasser les frontières invisibles de la culture, de l'appartenance ethnique, de la religion, de la géographie, de la langue, de l'orientation sexuelle, du sexe, de la capacité et de l'âge. Il s'agit d'une aptitude spéciale dont font preuve souvent les jeunes et qui leur est utile pour s'entraider et soutenir leurs familles et leurs communautés. Les participants aux GRYC ont expliqué que les consultations avaient offert une occasion importante aux jeunes réfugiés et aux jeunes des pays d'accueil de se rencontrer et de mieux comprendre les enjeux auxquels ils sont confrontés en tant que jeunes; cela a également permis aux jeunes réfugiés de travailler plus étroitement avec les organisations nationales de jeunes. Il est important d'aider les jeunes réfugiés à mobiliser leurs capacités en tant qu'« agents de connexion » et artisans de la paix.

Pour renforcer le rôle des jeunes réfugiés en tant qu'« agents de connexion », il faut notamment :

- Comblent les différences intergénérationnelles par la promotion et le développement des relations avec les enfants, les adultes et les personnes plus âgées au sein de leurs familles et de leurs communautés;
- Établir des relations intercommunautaires et interculturelles grâce à la mobilisation de compétences sociales, artistiques et culturelles qui permettent aux jeunes de dépasser les frontières séparant les réfugiés et les autres communautés;
- Mobiliser les jeunes en tant qu'agents de connexion entre les différentes communautés ethniques, religieuses et nationales pour promouvoir la consolidation de la paix et la coexistence pacifique;

- S'attaquer aux normes négatives liées au sexe et à l'identité sexuelle en remettant en cause les mœurs sociales et culturelles;
- Établir des relations, des amitiés et une compréhension entre les personnes valides et celles porteuses de handicaps; et
- Utiliser les outils technologiques, les médias sociaux et d'autres approches novatrices pour bâtir des réseaux étendus qui incluent des personnes de tous âges, appartenances ethniques, nationalités et cultures.



Les jeunes sont **des agents de connexion** ! Les jeunes prennent en charge les enfants; ils traduisent pour les personnes âgées et ils ont des liens avec la communauté d'accueil. »

Action clé



Générer des données et des informations factuelles sur les jeunes réfugiés pour promouvoir la redevabilité envers les jeunes

Les acteurs humanitaires doivent recueillir des données ventilées de qualité sur les jeunes ainsi que sur leurs besoins, leurs priorités, leurs compétences et leurs contributions; cela est essentiel pour planifier et concevoir des programmes adaptés aux jeunes et pour faire preuve de redevabilité envers eux.

En **Ouganda**, des jeunes réfugiés mènent des actions pour encourager les jeunes réfugiés à s'enregistrer en tant que réfugiés; ils assurent un soutien entre pairs pour obtenir des papiers et mènent des évaluations des besoins.

En **Équateur**, des jeunes réfugiés ont proposé de mener des actions de plaidoyer pour dénoncer l'absence de reconnaissance par le gouvernement des documents d'identité des réfugiés et ils utilisent les médias pour sensibiliser la population du pays d'accueil à cette question.



Les jeunes consultés ont souligné l'importance de collecter et de diffuser des données démographiques précises sur les jeunes afin de mieux faire connaître leur situation et leurs besoins, de mieux planifier et budgétiser des programmes inclusifs axés sur les jeunes et d'encourager la redevabilité. Ils ont également souligné que les jeunes réfugiés peuvent eux-mêmes jouer un rôle clé dans la collecte de données et d'éléments factuels sur la situation des réfugiés, s'ils reçoivent un appui et une formation et ont la possibilité de mener ce type de travail.

Pour générer des données sur les jeunes réfugiés et promouvoir la redevabilité à leur égard, il faut notamment :

- Collecter des données précises ventilées par sexe et par âge sur les jeunes réfugiés en tant que catégorie démographique spécifique ayant des besoins distincts;
- Appuyer les recherches et les évaluations pilotées par les jeunes réfugiés sur les programmes visant et incluant les jeunes;

- Soutenir les travaux de recherche en cours et la collecte d'éléments factuels permettant d'élaborer des programmes adaptés aux besoins des jeunes ainsi que des services efficaces pour les réfugiés;
- Évaluer les besoins spécifiques des jeunes en consultant et en mobilisant les jeunes réfugiés là où ils se trouvent;
- Organiser des campagnes de sensibilisation complètes auprès des jeunes réfugiés non enregistrés;
- Créer des espaces communs ouverts permettant aux acteurs humanitaires de rencontrer les jeunes, de les écouter et de mieux adapter les programmes à leurs besoins;
- Planifier et établir un budget en consultation avec les jeunes pour assurer la transparence; et
- Encourager les donateurs à demander aux acteurs humanitaires de collecter des données ventilées sur les jeunes.



Comment pouvons-nous travailler avec eux si nous ne **les voyons pas** ?

Comment pouvons-**nous planifier** des interventions pour les jeunes si nous ne connaissons pas leurs besoins ?

Combien devons-nous **investir**, si nous ne savons pas exactement combien ils sont ?

Comment pouvons-nous **accueillir** des jeunes dans nos pays sans assurer une assistance humanitaire qui leur soit spécifiquement adaptée ?

Comment pouvons-nous **élaborer** une politique publique efficace pour les jeunes sans consulter les personnes à qui elle s'adresse ?

Comment peut-on **travailler et progresser** ensemble si sommes invisibles ? »



Pour plus d'informations sur les Consultations Mondiales des Jeunes Réfugiés, veuillez vous référer au rapport final « *Nous avons foi en la jeunesse* » à l'adresse suivante :

<http://www.unhcr.org/protection/globalconsult/57e1126e7/final-report.html>

